

RCS : LONS LE SAUNIER

Code greffe : 3902

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LONS LE SAUNIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 00179

Numéro SIREN : 450 716 980

Nom ou dénomination : CAR FORMATION

Ce dépôt a été enregistré le 22/09/2021 sous le numéro de dépôt B2021/004333

1333

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2018

Page 25

Désignation de l'entreprise : EURL CAR FORMATION Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise EN BERCAILLE 39000 LONS LE SAUNIER Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 5 0 7 1 6 9 8 0 0 0 0 1 3

Néant ☐ *

				Exercice N clos le 13 11 22 01 17		N-1 13 11 22 01 16	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES *	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES *	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	467	467		
	Immobilisations en cours	AV	AW				
	Avances et acomptes	AX	AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV	5 000	5 000		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	1 500	770		
TOTAL (II)		BJ	BK	6 967	5 770		
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
	En cours de production de biens	BN	BO				
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	13 938	13 583		
DIVERS	Autres créances (3)	BZ	CA	93 965	116 824		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
	Disponibilités	CF	CG	28 743	2 898		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI				
	TOTAL (III)	CJ	CK	136 646	133 306		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Comptes de régularisation	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	143 613	139 076		
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :			Créances :		

CERTIFIÉ VÉRIFIÉ
A L'ORIGINE

Désignation de l'entreprise : EURL CAR FORMATION

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :60.000.....)	DA	60 000	60 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	6 000	6 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	11 647	11 647
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	35 746	27 460
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	113 394	105 107
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		2 862
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		2 862
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	1 377	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	8 698	10 364
	Dettes fiscales et sociales	DY	19 677	20 742
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	29 752	31 107
	Ecart de conversion passif *	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	143 146	139 076
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	{ Ecart de réévaluation libre	ID		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	29 752	31 107
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Désignation de l'entreprise :		EURL CAR FORMATION				Néant ☐ *			
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	128 870	FH		FI	128 870	122 361
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	128 870	FK		FL	128 870	122 361	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP		561	
	Autres produits (1) (11)					FQ	6	5	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	128 876	122 927
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	1 798	3 300	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	43 783	37 495	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	871	1 242	
	Salaires et traitements*					FY	26 612	30 679	
	Charges sociales (10)					FZ	7 881	10 092	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements* - dotations aux provisions			GA			
						GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)					GE	0	970	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	80 945	83 778
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	47 931	39 149
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		1 728	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 480	1 447	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	1 480	3 174	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 480	3 174	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	49 411	42 324	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL CAR FORMATION		Néant ☐ *							
		Exercice N	Exercice N-1						
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA							
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	770						
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	2 862						
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	3 632						
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	3 212						
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	770						
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	2 862						
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	3 982						
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(350)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ							
Impôts sur les bénéfices * (X)		IK	13 315						
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		IL	133 988						
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	98 242						
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	35 746						
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO							
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY							
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG							
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP							
	{ - Crédit bail immobilier	HQ							
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH							
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ							
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK							
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX							
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC							
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD							
	(9) Dont transferts de charges	A1	561						
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2							
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3							
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4							
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9									
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) Cf état annexe		<table border="1"> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges exceptionnelles</th> <th>Produits exceptionnels</th> </tr> <tr> <td>3 982</td> <td>3 632</td> </tr> </table>		Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	3 982	3 632
Exercice N									
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels								
3 982	3 632								
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		<table border="1"> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges antérieures</th> <th>Produits antérieurs</th> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> </table>		Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs		
Exercice N									
Charges antérieures	Produits antérieurs								

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUN Informatique

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **143 146 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 133 988 euros** et un total **charges de 98 242 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 35 746 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2017** et finit le **31/12/2017**.
Il a une durée de 12 mois.

Principes et conventions générales :

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au PCG.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- respect des règles de prudence,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Informations relatives aux changements de méthodes :

L'adoption par la SARL CAR FORMATION du règlement ANC n° 2016-07 relatif au plan comptable général engendre un changement de méthode.

Mais aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté par rapport à l'exercice précédent.

Comptabilisation des actifs :

Les actifs sont comptabilisés dans les conditions suivantes :

- les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés au coût d'acquisition,
- les actifs produits par l'entreprise sont comptabilisés à leur coût de production,

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- les actifs acquis à titre gratuit ainsi que les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Le coût d'acquisition comprend :

- le prix d'achat y compris les droits de douane et autres taxes non récupérables,
- les coûts directement attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée,
- la déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus.

Le coût de production comprend :

- le prix d'achat des matières consommées (y compris droits de douanes et taxes non récupérables),
- les coûts directement attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée,
- la déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement,
- les charges indirectes de fabrication.

Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition ou de production pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Immobilisations incorporelles :

Les éléments de l'actif incorporel amortissables font l'objet d'un amortissement selon le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée réelle d'utilisation ou de la durée de protection juridique.

Immobilisations corporelles :

Composants:

Les immobilisations sont décomposées entre la structure et les composants.

Les composants sont les éléments principaux de l'immobilisation faisant l'objet de remplacement à intervalles réguliers et ayant une durée d'utilisation différente de l'immobilisation dans son ensemble.

Seuls les composants qui ont un caractère significatif sont identifiés:

- valeur de 500 euros au moins,
- valeur au moins égale à 15% (meubles) et 1% (immeubles) du prix.

Base amortissable :

Le montant amortissable d'un actif est égal à sa valeur brute diminuée de sa valeur résiduelle. Cette dernière n'est toutefois prise en compte que lorsqu'elle est à la fois significative et mesurable.

La base amortissable fiscale n'étant pas réduite de la valeur résiduelle, un amortissement dérogatoire est constaté pour conserver l'avantage fiscal lié à la base amortissable.

Amortissements:

Le début de constatation des amortissements est la date de mise en service de l'actif.

Le plan d'amortissement est défini à la date d'entrée du bien à l'actif, il est révisable si les

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

conditions d'utilisation changent.

L'entreprise a opté pour la mesure de simplification permettant d'amortir les biens non décomposables sur la durée d'usage sans rechercher la durée réelle d'utilisation.

Durée d'amortissements:

Biens décomposés: NEANT

Biens non décomposés:

- Mobilier. Durée d'usage : 10 ans.

Immobilisations financières:

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges.

Dépréciations des actifs immobilisés :

Les dépréciations des actifs immobilisés sont constatées par l'entreprise à chaque clôture, dès lors qu'elles sont significatives et mesurables.

La dépréciation est la constatation que la valeur actuelle d'un actif est devenue inférieure à sa valeur nette comptable.

Stocks et encours :

Les matières et les marchandises sont évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du dernier coût d'achat.

Les encours et les produits sont évalués à leur coût de production.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont converties aux taux de change à la date de la clôture, les différences de change sont constatées au bilan dans le poste écart de conversion.

Valeurs mobilières :

Les valeurs mobilières sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Une provision est comptabilisée à la clôture de l'exercice:

- si l'obligation existe à cette date,
 - s'il est probable ou certain, à la date d'établissement des comptes, qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice d'un tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci après la date de clôture,
- être évalué avec une fiabilité suffisante.

Engagements en matière de pensions et retraites :

L'entreprise ne constate pas comptablement une provision. Le montant est mentionné en annexe. Les engagements sont évalués en tenant compte :

- Des droits conventionnels en fonction de l'ancienneté acquise
- Des salaires et appointements incluant un coefficient de charges sociales patronales
- D'un taux de revalorisation annuel des salaires
- D'un taux d'actualisation de l'engagement de retraite, revu chaque année.

Au 31/12/2017, le montant de l'engagement en matière de pensions et retraites est de nul.

Informations générales complémentaires

ANNEXE LIBRE

Intégration fiscale :

Au 1er janvier 2012, la société SAS LA PLANCHETTE FINANCIERE est la société "Tête de groupe". Cette dernière détient 100% des titres de la société JFC FINANCIERE.

La société SAS JFC FINANCIERE détient 100% des titres de la SARL TRANSARC TOURISME.

Entreprises placées sous le régime des groupes de société:
Date d'entrée dans le groupe le 1er janvier 2012

Société fille : SARL CAR FORMATION
Siège social : En Bercaille - 39000 LONS LE SAUNIER
N°SIRET : 450 716 980 00013

Société mère : SAS LA PLANCHETTE FINANCIERE
Siège social : 11 boulevard de Brosse 21000 DIJON
N° SIRET : 530 713 312 00029

Convention de trésorerie:

Une convention de trésorerie a été mise en place le 29/04/2011 entre les sociétés du groupe.
été convenu de rémunérer les avances de trésorerie que les sociétés se consentent

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

réciiproquement, sur la base du taux maximum fiscalement déductible des intérêts sur comptes courants d'associés, soit 1.67% pour l'année 2017.

ANNEXE LIBRE 2

Application des nouvelles règles relatives aux actifs, aux amortissements et dépréciations à compter des exercices ouverts depuis le 1er Janvier 2005.

Application des textes suivants :

- règlement CRC 2002.10 et 2003.07 sur les amortissements et les dépréciations
- règlement CRC 2004.06 relatif à la définition, à la comptabilisation et l'évaluation des actifs
- avis 2003-E du Comité d'Urgence du CNC concernant les modalités de première application de la comptabilisation par composants
- avis 2005-D du Comité d'Urgence du CNC afférent aux modalités de l'application des règlements
- règlement CRC 2005-09 portant diverses modifications au plan comptable général

Le 1er exercice d'application concerne les comptes annuels du 01/01/2005 au 31/12/2005.

Méthode choisie :

L'entreprise applique pour l'ensemble des dispositions concernant ces nouvelles règles la méthode prospective.

La méthode prospective consiste à appliquer la nouvelle méthode à compter de l'exercice en cours ; le passé n'est pas remis en cause.

Options choisies :

1. Frais de constitution, de transformation et de premier établissement :

- Pas d'option prise

2. Frais d'augmentation, de capital de fusion et de scission :

- Pas d'option prise

3. Droits de mutation, honoraires, commission et frais d'actes liés à l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles :

- Option pour la comptabilisation en charge

4. Droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition d'immobilisations financières :

- Option pour la comptabilisation en charge

5. Amortissements des biens non décomposables - Mesure de simplification pour les PME :

- Option pour le maintien de l'amortissement des immobilisations non décomposables sur la durée d'usage

6. Droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition de valeurs mobilières :

- Option pour comptabilisation en charge



ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

7. Coûts de développement
- Pas d'option prise

8. Coûts d'emprunt liés à l'acquisition d'actifs (immobilisations et stocks) :
- Option pour la comptabilisation en charge

9. Composants de 2ème catégorie (dépenses de grandes révisions ou de gros entretien) :

Informations relatives au CICE

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé au rythme de l'engagement.

Il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires.

Le CICE a été comptabilisé en diminution des charges de personnel, par la contrepartie d'une créance sur la société mère (4510000).

La prise en compte du CICE impacte les états financiers par la matérialisation de l'élément suivant,

- Crédit d'impôt pour un montant de 1 858 €.

La créance en germe a fait l'objet d'un préfinancement au niveau de la société mère.

L'utilisation du CICE a permis à la société d'améliorer son fonds de roulement.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	467		
TOTAL	467		
Autres participations	5 000		
Prêts, autres immobilisations financières	770		1 500
TOTAL	5 770		1 500
TOTAL GENERAL	6 237		1 500

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			467	467
TOTAL			467	467
Autres participations			5 000	5 000
Prêts, autres immobilisations financières		770	1 500	1 500
TOTAL		770	6 500	6 500
TOTAL GENERAL		770	6 967	6 967

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	467			467
TOTAL	467			467
TOTAL GENERAL	467			467

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 500		1 500
Autres créances clients	13 938	13 938	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	63	63	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 294	1 294	
Groupe et associés	92 607	92 607	
TOTAL	109 403	107 903	1 500

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

CERTIFIÉ
À L'O

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	8 698	8 698		
Personnel et comptes rattachés	4 882	4 882		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 787	5 787		
Taxe sur la valeur ajoutée	9 009	9 009		
Groupe et associés	1 377	1 377		
TOTAL	29 752	29 752		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	10.0000	6 000			6 000

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 571
Dettes fiscales et sociales	2 716
Total	10 286

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus	Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - Participations détenues entre 10 et 50 %				brute nette					
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - françaises - Participations non reprises en A	64 977		5.00					98 398	

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Transferts de charges

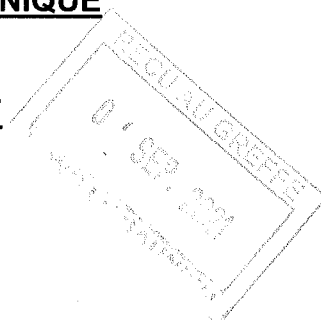
(PCG Art. 831-2/13)



CAR FORMATION
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE € 60 000
SIEGE SOCIAL : EN BERCAILLE – 39000 LONS LE SAUNIER
SIREN 450 716 980 - RCS LONS LE SAUNIER

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 14 AVRIL 2018

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2017



DECISION PROPOSEE

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, d'un montant de € 35 746, en totalité à une distribution de dividendes.

Le dividende par part s'élève à la somme arrondie de € 5,96.

Le paiement des dividendes pourra être effectué à compter de ce jour.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons que le montant des dividendes distribués au titre des trois précédents exercices était le suivant :

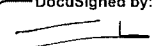
<u>Exercice</u>	<u>Distribution</u>
31.12.2016	27 459,90 €
31.12.2015	41 113,13 €
31.12.2014	38 004,59 €

DECISION ADOPTEE

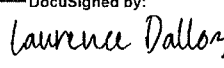
La décision proposée a été adoptée.

La Gérance

Damien RAMEAU

DocuSigned by:

6FC06E20502642D...

Laurence DALLOZ

DocuSigned by:

905FEBF688154E8...

